

ANALYSE FONCTIONNELLE

Fascicules en lien :
E-13, E-12, T-01

Arbre de décision :
SECTION 1

Étape de l'AIMM
Formuler des hypothèses

Comprendre la fonction du comportement est essentiel pour identifier « à quoi ça sert » et « en quoi c'est utile » pour la personne d'émettre des comportements problématiques. Ces comportements sont des moyens inadéquats utilisés par la personne pour répondre à des besoins qui sont légitimes. En saisissant la fonction du comportement, et ce qui le renforce au quotidien, vous serez en mesure d'identifier les bons moyens (apprentissage de nouvelles habiletés) permettant à la personne de répondre adéquatement à ses besoins.

ÉTAPES À SUIVRE POUR RÉALISER UNE ANALYSE DE LA FONCTION DES COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUES CHEZ LA PERSONNE :

Chaque étape réfère à des démarches (ex. : observations des antécédents ou des déclencheurs du comportement) et à des outils d'évaluation à compléter avec la personne (ex. : compléter la grille d'évaluation de la communication à compléter avec la personne).

1) IDENTIFIER ET DÉCRIRE LE COMPORTEMENT (ÉTAPE CIRCONSCRITE DANS LE TEMPS)

- Décrire, de façon observable et mesurable, les comportements problématiques ainsi que les milieux et les moments d'apparition.
- Identifier la gravité du comportement (GECEN E-13 ou EGCP-II E-12).
- Documenter les changements et les stressés récents (ex. : déménagement, changement de médication, nouvel intervenant).
- Recenser les problématiques de santé physique connues chez la personne (ex. : otites, infections urinaires, maux de dents, constipation) et prendre connaissance de l'information contenue au dernier bilan de santé.
- Consulter le dossier central et les notes évolutives pour relever les informations pertinentes (ex. : analyse comportementale, analyse multimodale, plan de gestion du comportement, évaluations complémentaires, recommandations ou évaluations de professionnels, etc.).
- Au besoin, consulter les intervenants précédents ou toutes autres personnes pouvant contribuer à la collecte d'information

2) IMPLANter UNE GRILLE D'OBSERVATION DES COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUES (FICHE D'OBSERVATION (ABC), T01) DANS LE MILIEU À PARTIR DES INFORMATIONS RECUEILLIES À L'ÉTAPE PRÉCÉDENTE

- Dans la mesure du possible, formuler les premières hypothèses qui permettront de personnaliser la fiche d'observation. Le comportement répond à quelle fonction et à quel besoin?
- Implanter la fiche d'observation sur une période de 14 jours ou jusqu'à l'obtention de 14 observations du même comportement.
- Superviser le(s) partenaire(s) ayant à compléter cette fiche d'observation pour s'assurer que les données rapportées soient observables, mesurables et complètes.



3) ANALYSER LES DONNÉES

- À partir de la fiche d'observation (ABC), extraire les données pertinentes à la situation;
- Interpréter les résultats en émettant des hypothèses causales de la présence des comportements problématiques.

4) PRÉSENTER UN BILAN DE SITUATION AFIN DE :

- Pouvoir identifier des évaluations complémentaires au besoin
- Prioriser des stratégies d'intervention et ajuster le plan d'intervention.
- Statuer sur la pertinence de produire un rapport d'analyse fonctionnelle.

Selon la demande initiale, le bilan est présenté soit à un professionnel, soit en rencontre de suivi des interventions ou autres.